



DEMANDE D'AUTORISATION DE CUMUL D'ACTIVITES A TITRE ACCESSOIRE
 (dans le cadre de l'organisation des concours et examens professionnels -décret n°2020-69 du 30 janvier 2020)

Je soussigné(e),
 (Prénom, NOM)

Employé en qualité de :

Grade :

Service d'Affectation

Situation administrative : titulaire stagiaire non titulaire

Sollicite l'autorisation d'exercer, sous réserve des nécessités de service, une activité publique accessoire conformément à la réglementation en vigueur en matière de cumuls d'activités des fonctionnaires, des agents non titulaires de droit public et des ouvriers des établissements industriels de l'Etat et dans les conditions fixées par le décret susnommé, auprès de :

Dénomination de l'employeur :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pour :

Le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Île-De-France situé au 15 Rue Boileau à VERSAILLES.

Pour la période du :

..... au

autres (préciser les jours ou ombres d'heures) :

.....

La présente demande d'autorisation de cumul n'est valable que pour la période indiquée ci-dessus.

L'autorisation doit être demandée avant le début de l'activité.

Fait le :

Signature de l'agent

Nom en qualité de l'autorité
ayant pouvoir de nomination

Cachet et signature

RECAPITULATIF DES CONDITIONS DE REMUNERATION

	Concours de catégorie C	Concours de catégorie B	Concours de catégorie A
Corrections de copies	4,51 € la copie	5,25 € la copie	6,97 € la copie
Epreuves Orales	22,27 € de l'heure	28,05 € de l'heure	44,24 € de l'heure

Travaux pédagogiques	Tarif unique : 30,51 € de l'heure (réunions de jury conceptions de sujets avec corrections, tests)
-----------------------------	---

Surveillance	Tarif unique : 11,52 € de l'heure
---------------------	-----------------------------------

FILIERE ARTISTIQUE			
	Instrumentiste / chanteur (1 ^{er} et 2 ^{ème} cycles)	Danseur / comédien / arts plastiques	Instrumentiste / chanteur (3 ^{ème} cycle et au-delà)
	18,60 € la demi-journée	27,90 € la demi-journée	37,05 € la demi-journée
Elèves	Membre ensembles instrumentaux et vocaux (1 ^{er} et 2 ^{ème} cycles)		Membre ensembles instrumentaux et vocaux (3 ^{ème} cycle et au-delà)
	37,05 € la demi-journée		74,24 € la demi-journée

Accompagnateur	Tarif unique : 81,71 € la demi-journée
-----------------------	--

Le remboursement des frais de déplacement s'effectue conformément au décret 2010-235 modifié du 5 mars 2010 sur la base du chemin le plus court.

Valeur au 1^{er} août 2023